

À partir du 31 mars 2021, à Verquigneul,

les encombrants des particuliers seront collectés
en porte-à-porte, tous les 3 mois :

**le 31 mars, le 21 juin, le 20 septembre
et le 20 décembre**

Pour la propreté de la commune, veuillez déposer
vos encombrants devant votre domicile **la veille après 18h.**
Merci de respecter les dates de passage.



Les encombrants acceptés

RAPPEL

Maximum 1m³
par collecte.
Pas d'objet
de + d'1m60
ou de + de 40kg



Les déchets exclus de la collecte

Déchets d'équipements électriques
et électroniques - Gravats - Cartons -
tout produit chimique (peinture, lasure...) -
Tôles en fibrociment - Pneumatiques -
Bonbonnes de gaz - Vitres, miroirs
et fenêtres munies de leurs vitres

Les déchets refusés en
porte-à-porte du fait de leurs
nature, volume ou poids doivent
être apportés à la déchèterie.

Adresse de la déchèterie
la plus proche :

Déchèterie
de NŒUX-LES-MINES,
Rue de l'Égalité
62290 NŒUX-LES-MINES.

